



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 2 RABII II 1439 (21 DECEMBRE 2017)

*

I- le Ministre d'Etat chargé des Droits de l'Homme a présenté le plan d'action national en matière de démocratie et de droits de l'homme (2018-2021).

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à son sujet.

II- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

↳ Projets de lois :

1. **Projet de loi n° 71.17** modifiant et complétant la loi n° 88.13 relative à la presse et l'édition.

Adopté sous réserve de tenir compte des observations soulevées à propos de ses articles 83 et 97.

2. **Projet de loi n° 49.17** relative à l'évaluation environnementale.

Le Conseil a décidé d'instituer une commission pour examiner les observations soulevées à son sujet préalablement à sa soumission à une prochaine réunion du Conseil du Gouvernement.

↳ Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.17.748** portant extension du ressort de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Loukous.

Adopté.

2. **Projet de décret n° 2.17.739** pris pour l'application de la loi n° 51-15 portant réorganisation du Théâtre National Mohammed V.

Adopté sous réserve d'ajouter l'autorité gouvernementale chargée de l'Intérieur à la composition du Conseil d'Administration du Théâtre.

III- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

1. Le Directeur de la Direction provisoire pour superviser la réalisation de l'aménagement de la route nationale n° 1 entre Tiznit et Dakhla – Ministère de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau;
2. Le Directeur de l'Office de Mise en Valeur Agricole de Moulouya;
3. Le Directeur Général de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires;
4. Le Président du Directoire de la Société de Productions Biologiques et Pharmaceutiques Vétérinaires (BIOPHARMA).